ASSOCIATION DES MEMBRES
DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES
SECTION DE HAUTE-SAONE
27 grande rue 70000 Mailley et Chazelot
03 84 78 22 38

le 4 novembre 2021

à Madame ou Monsieur la ou le Directeur (trice)
à Mesdames et Messieurs les professeurs

Madame, Monsieur,

Cette année encore, l'Amopa innove en proposant deux nouveaux concours s'adressant aux tous les élèves des écoles, de la maternelle au CM2.

J'ai donc le plaisir de vous faire parvenir les documents relatifs à ces concours **"Arts et Maths" et "Les mathématiques au quotidien".**

Nous vous invitons à faire découvrir ces concours aux élèves de votre école.

Nous vous faisons parvenir les documents de présentation, avec le soutien de Madame la Directrice Académique des Services Départementaux de l'Éducation Nationale. Il est bon de rappeler que ces concours se déroulent à trois niveaux : dans la classe d'abord où le professeur sélectionne les nq travaux qu'il fait parvenir à la section AMOPA au niveau de la section départementale ensuite qui sélectionne et adresse les copies retenues au Siège national responsable de la sélection finale lors des réunions des jurys nationaux.

Nous restons à votre disposition pour plus d'informations ou pour vous aider dans la gestion pratique de cet événement. Vous pourrez trouver aussi tous les renseignements sur notre site complètement rénové : www.amopa70.fr . N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que vous-même et des professeurs de votre école puissent donner envie à vos élèves de participer à ces nouveaux concours "ARTS et MATHS", nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, l'assurance de notre dévouement.

Le Président AMOPA70
Christian DAUTRICHE
Responsable des concours

La date de retour des travaux est fixée au **05 mars 2022**